



From the flock

FÉVRIER 2010 • VOLUME 7 • NUMÉRO 2

SOMMAIRE

- 1-2 Financement pour l'industrie du mouton
- 3-4 La salubrité alimentaire
- 5-7 Project national sur la RFID
- 7-8 Mise à jour de Tremblante Canada
- 9-11 Congrès 2010

POUR NOUS REJOINDRE

30 Malcolm Road
Guelph, ON
N1K 1B1

Tél:
(519) 824-6018
1-888-684-7739

Fax:
1-866-909-5360

Courriel:
jennifer@cansheep.ca

Site web:
www.cansheep.ca
www.freshcanadianlamb.ca



Un investissement dans l'industrie du mouton

Jennifer MacTavish, directrice générale de la Fédération Canadienne du Mouton

Le 6 février 2010, Gerry Ritz, ministre fédéral de l'Agriculture, a annoncé un investissement pouvant atteindre 6 M\$ dans l'industrie canadienne des petits ruminants. Cette somme sera consacrée aux facteurs critiques qui permettent d'assurer la compétitivité et la durabilité de l'industrie, notamment pour établir la prévalence de la tremblante, la traçabilité et l'identification et la salubrité des aliments. La FCM apprécie l'investissement du gouvernement dans notre industrie et reconnaît qu'il permettra de construire une infrastructure précieuse visant à obtenir d'autres parts de marché dans l'avenir.

Au cours des sept dernières années, Agriculture et Agroalimentaire Canada a investi des sommes importantes dans l'industrie canadienne du mouton. Ce financement vise à accroître la production et la consommation d'agneau canadien. Il a servi à la refonte du site web de la Fédération canadienne du mouton (www.cansheep.ca) et à créer le site web d'Agneau frais du Canada (www.angeaufraisducanada.ca). De plus, il a servi à créer une trousse virtuelle (<http://cansheep.ca/cms/en/Resources/VTBox/VTBox.aspx>), un modèle sur les coûts de production (<http://cansheep.ca/cms/en/Resources/CoP/CoP.aspx>) et un modèle de séminaire pour les bailleurs de fonds. Cela s'ajoute au financement servant à l'organisation de deux tables rondes sur la chaîne des valeurs dans l'industrie en 2008, afin de discuter des moyens que devrait prendre l'industrie pour s'attaquer à l'offre insuffisante, ainsi que la table ronde de novembre

sur le problème de la prédation. Ce financement s'ajoute au soutien fourni à l'industrie pour l'éradication de la tremblante, le développement de l'assurance contre la fièvre catarrhale du mouton, la salubrité des aliments à la ferme ainsi que l'identification et la traçabilité des animaux.



Murray Hunt (directeur général, OSMA), David Tilson (député) et l'hon. Gerry Ritz



Investissement du gouvernement

Bien que la FCM ait été en mesure d'obtenir du financement du gouvernement fédéral par le passé, ce qui a rendu l'annonce du 6 février différente est que, pour la première fois en sept ans, le ministre fédéral de l'Agriculture a personnellement déclaré son appui à l'industrie du mouton. Il s'agit d'une indication du progrès que nous avons réalisé à titre d'industrie pour établir notre crédibilité au niveau fédéral à titre de secteur agroalimentaire dans lequel il vaut la peine d'investir. Cette occasion était idéale pour faire visiter au ministre une ferme d'élevage de moutons et pour qu'il discute avec les producteurs et les représentants de l'industrie.

Cette annonce a été effectuée à la ferme d'Andrew Gordanier (vice-président de la FCM), à Shelburne, en Ontario. Après avoir fait l'annonce officielle, le ministre Ritz a pris le temps de discuter avec les producteurs et de manger quelques brochettes d'agneau ontarien.

Andrew a ensuite été en mesure de discuter des priorités de l'industrie avec le ministre Ritz, particulièrement le projet de création d'un cours de maître berger, du besoin de régler efficacement le problème de la prédation et de mettre en place un programme d'assurance viable sur les prix à l'échelle nationale. Une partie importante de cette discussion a été consacrée à la traçabilité, et Andrew a fait mention de notre préoccupation quant aux coûts permanents associés à la traçabilité pour les producteurs. Bien que la FCM utilise une partie des fonds annoncés pour étudier les avantages des systèmes de RFID pour les producteurs canadiens de mouton en matière de gestion, la Fédération demeure préoccupée par non seulement les coûts de mise en œuvre, mais par les coûts permanents associés à la traçabilité dans l'avenir.



David Tilson (député), Andrew Gordanier (vice-président, FCM) et l'hon. Gerry Ritz



Réduire les risques à l'aide de bonnes méthodes de production

Barb Caswell, coordonatrice nationale intérimaire, salubrité des aliments à la ferme

J'ai récemment eu des discussions avec des producteurs de partout au pays, pour tenter de leur faire comprendre que la tâche consistant à mettre en place un programme de salubrité des aliments à leur ferme n'est pas aussi complexe qu'ils le pensent. Nombreux sont ceux qui manifestent beaucoup d'appréhension envers les programmes de salubrité des aliments à la ferme et qui sont d'avis qu'il s'agit d'un autre moyen de perdre le contrôle de sa ferme. Qu'est-il advenu du bon vieux temps, où l'on élevait ses animaux comme bon nous semblait et où l'on nous payait simplement nos ventes? Compte tenu du vaste éventail de ressources désormais à notre portée, gracieuseté de divers médias et des médias électroniques (nos grands-parents n'en croiraient pas leurs yeux), et du besoin de nourrir une population qui croît sans cesse avec des ressources de plus en plus limitées, la définition de « produit de qualité » a changé. Bien que cette définition ait semblé simple (un produit au bon goût et de belle apparence), elle comprend désormais l'assurance que nos produits ne contiennent pas d'agents nuisibles invisibles à l'œil nu et une véritable biographie de l'animal. Ça se lit presque comme un roman, non?

Pour suivre l'évolution du marché et les nouvelles exigences, la définition du terme « bonne méthode de production » a changé. Si c'est la première fois que vous entendez ce terme, vous vous posez sans doute des questions. Les bonnes méthodes de production, ou BMP, sont-elles simplement ce qu'elles décrivent et, le cas échéant, quelle méthode qualifie-t-on de « bonne », ou est-ce du jargon scientifique destiné à compliquer la vie des producteurs? Eh bien, j'espère pouvoir vous rassurer en vous disant que, en matière de salubrité des aliments, la réponse est la première option. Les bonnes méthodes de production sont simplement des méthodes employées par des producteurs pour s'assurer que les conditions de production sont optimales, ces mêmes conditions qui influencent la qualité de vos produits. Ce qui

surprend de nombreux producteurs est le fait que la plupart des pratiques que nous jugeons importantes en matière de salubrité des aliments sont déjà en place dans la plupart des fermes, pas nécessairement en raison des préoccupations liées à la salubrité, mais parce qu'elles constituent de bonnes méthodes de gestion d'une entreprise.

Contrairement aux produits que vous produisez (moutons et agneaux vivants, lait de brebis, animaux reproducteurs ou de remplacement), les animaux ou produits qui en découlent aboutiront dans l'industrie alimentaire. Le recours aux bonnes méthodes de production vise à contrôler les conditions, afin de réduire les risques de problème en matière de salubrité des aliments. Ces problèmes vont de la présence de résidus dans la viande découlant de l'utilisation de produits de santé animale aux aiguilles cassées, en passant par le contact involontaire des animaux avec des substances pouvant être nocives pour les humains qui consomment le produit, comme les pesticides et autres produits chimiques utilisés à la ferme. Tout cela semble complexe et vous pensez probablement qu'il faudra radicalement changer la façon dont vous exploitez votre ferme.

En fait, les bonnes méthodes de production sont beaucoup plus simples que la majorité des producteurs le pensent. Si vous désirez produire un animal sans résidus provenant de produits de santé animale, que devez-vous faire? La meilleure façon d'empêcher cette situation de se produire consiste à lire l'étiquette des médicaments : délai d'attente, posologie, voie d'administration, ce que la plupart des fermiers font déjà. La Direction des médicaments vétérinaires a établi des limites sûres pour empêcher la présence de résidus dans les produits de viande animale, et ces limites sont appliquées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.



Bonnes méthodes de production

De plus, les instructions sur l'administration de produits de santé animale visent à protéger l'animal des effets secondaires nuisibles et à assurer l'efficacité maximale de ce produit. Bien que mon travail consiste à faire la promotion du Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme pour les moutons et les agneaux, les incitatifs pour utiliser ces méthodes vont bien au-delà de la simple adoption et certification du Programme.

Il est presque impossible de parler de respect de l'étiquette des médicaments sans aborder la question de l'usage en dérogation de l'étiquette des médicaments sur ordonnance. Les médicaments sur ordonnance sont prescrits par un vétérinaire et, s'il faut les utiliser en dérogation des directives de l'étiquette, votre vétérinaire vous remettra probablement une prescription contenant les instructions. Là encore, vous avez déjà adopté de bonnes méthodes de production du Programme, selon lesquelles un vétérinaire doit vous donner des instructions pour l'utilisation d'un médicament sur ordonnance en dérogation des directives de l'étiquette.

Lorsque vous piquez un animal, vous l'attachez de façon à ce qu'il ne puisse pas bouger et risquer de casser l'aiguille. Il serait coûteux de faire venir le vétérinaire pour retirer l'aiguille, difficile et long pour vous de le faire. De plus, vous risqueriez de perdre de l'argent en vendant cet animal à l'abattoir si l'aiguille cassée est toujours présente. Vous avez encore adopté une bonne mesure de production, simplement en attachant convenablement l'animal pour éviter que l'aiguille ne casse. Poursuivons avec cet exemple. Le délai d'attente associé à ce médicament est de 14 jours. Que faites-vous ensuite? Vous le déplacez probablement dans un parquet pour les animaux malades, faites une inscription à l'aide de peinture pour les animaux ou consignez son numéro d'étiquette, mais vous identifiez l'animal d'une manière ou d'une autre. Voilà encore une autre bonne méthode de production.

Par conséquent, l'utilisation des produits de santé animale semble plutôt simple, tout comme les incitatifs pour adopter bon nombre de bonnes méthodes de production, que vous trouverez dans le manuel du producteur. Abordons maintenant un autre sujet. J'ai parlé plus tôt du risque associé aux pesticides. Si vous vaporisez des pesticides sur vos pâturages, suivez-vous les directives de l'étiquette pour vous assurer que vos animaux ne broutent pas avant que les pâturages soient prêts? Peut-être écrivez-vous la date sur un calendrier. Si les animaux ont eu accès aux pâturages avant que le délai prescrit ne soit écoulé, ils pourraient être malades et vous pourriez vous retrouver avec des animaux morts sur les bras. Vous savez ce que je vais vous dire maintenant : vous adoptez déjà les bonnes méthodes de production nécessaires liées au programme de salubrité des aliments à la ferme.

Je pourrais continuer pour tous les aspects du programme, mais je vais m'arrêter ici. J'espère que j'ai obtenu votre intérêt; en fin de compte, les bonnes méthodes de production ne sont peut-être pas si compliquées que vous le pensiez. Vous en avez déjà adopté la plupart, peut-être même toutes, et vous pourriez retirer un avantage à mettre en marché des produits fabriqués en suivant un programme scientifiquement reconnu de salubrité des aliments à la ferme. Dans la prochaine édition de From the Flock, il sera question des prochaines étapes de la mise en œuvre du programme de salubrité des aliments de la Fédération canadienne du mouton. Vous pouvez aussi communiquer avec moi à barbara@cansheep.ca si vous avez des questions.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Projet national sur la RFID

Sean McKenzie – Coordonnateur national – Identification des animaux et traçabilité

À la suite de l'annonce du financement effectuée par le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, le 6 février dernier, le projet sur la RFID de la Fédération canadienne du mouton (FCM) est maintenant officiellement lancé. La sélection des producteurs participants a été effectuée, et le personnel d'extension de la traçabilité que nous avons embauché rencontrera chaque producteur pour discuter du projet et du choix de l'équipement. La réponse générale à ce projet est excellente, et la sélection du groupe de producteurs n'a pas été facile. La FCM a reçu des applications de 63 producteurs de partout au Canada. Cependant, en raison des ressources limitées, nous n'avons pu choisir que 25 participants.

Des producteurs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et des Maritimes, représentant un éventail de types de productions, participeront à ce projet. Des petites, moyennes et grandes productions ayant recours à l'élevage en confinement partiel ou total ou à l'élevage sur des pâturages ou des parcours font partie de ce projet, car cette étude tentera d'établir l'incidence réelle de la technologie de RFID sur les coûts associés à la production de moutons au Canada. Les producteurs de l'Alberta ne sont pas compris dans cette étude, afin d'éviter un dédoublement des efforts et de l'information, car la province et les producteurs d'agneaux de l'Alberta en sont déjà à la troisième année du Lamb Traceability Project (LTP). Si la FCM avait étendu le projet national à l'Alberta, l'information recueillie en plus du LTP aurait été négligeable, et les fonds n'auraient donc été utilisés efficacement. L'équipe du projet national de la FCM travaille en étroite collaboration avec l'équipe du projet en Alberta, afin de s'assurer que les deux permettent d'obtenir des données utiles et comparables lorsqu'ils seront terminés. Les producteurs du Québec sont aussi exclus de cette étude, car les étiquettes de RFID sont obligatoires dans cette province. Étant donné qu'une partie importante de ce projet consiste à éduquer les producteurs et l'industrie sur cette technologie, l'information aurait été quelque peu redondante au Québec.

La question suivante est revenue souvent : Quel type d'équipement sera couvert par ce projet, et dans quelle mesure sera-t-il couvert? La conception du projet et le contrat de financement permet à la FCM de couvrir entièrement le coût des étiquettes de RFID et des logiciels informatiques. Les étiquettes suivantes seront utilisées : étiquettes bouton jaunes Allflex et étiquettes Shearwell Data SET avec numéro officiel du PCIM. Ainsi, les producteurs n'auront pas besoin de ré-étiqueter les animaux lorsqu'ils seront envoyés ailleurs et contribuera à la composante de sensibilisation au PCIM. Ces étiquettes seront utilisées en nombre égal à chaque ferme pour mieux évaluer le rendement des composantes de RFID et éliminer les variations qui peuvent être observées d'une ferme à l'autre.

Les logiciels seront aussi couverts à 100 %, jusqu'à concurrence de 700 \$. Le choix du programme sera laissé à la discrétion du producteur. Grâce au travail déjà effectué dans le cadre du projet en Alberta, la FCM sera aussi en mesure de fournir une liste des programmes offerts et une critique des producteurs participant au LTP. Cependant, il faut garder à l'esprit que, en raison de la croissance du marché, des nouveaux programmes sont mis en marché très régulièrement. Ce document sera donc non définitif et sera mis à jour continuellement pendant toute la durée du projet.

Le reste de l'équipement pour ce projet est financé en collaboration avec les producteurs. La FCM peut couvrir 50 % des coûts d'achat d'un ordinateur portable, du lecteur d'étiquette, d'une balance numérique ou d'un indicateur de balance. Les maximums accordés par la FCM pour ces équipements sont : 800 \$ pour un ordinateur portable, 1500 \$ pour un lecteur d'étiquette et 2000 \$ pour la balance ou l'indicateur. Comme pour le logiciel, le choix de l'équipement utilisé sera laissé à la discrétion du producteur. Cela permettra à chaque producteur de choisir les éléments qui conviennent le mieux à sa ferme, à ses aptitudes et à son niveau de confort.



Projet national sur la RFID



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Les prochaines étapes de ce projet consistent à signer le contrat avec chaque producteur et équiper les fermes participantes avec les logiciels, lecteurs, balances et étiquettes. Le personnel d'extension de la traçabilité communiquera avec les producteurs participants à compter du 8 février pour choisir une date pour la première visite. À cette occasion, le représentant de l'équipe passera en revue le projet, le contrat et les objectifs désirés de ce projet, puis répondra aux questions du producteur. Il sera aussi question des protocoles qui décrivent les données recueillies dans le cadre de ce projet, la méthode de cueillette des données et les exigences pour chaque producteur. De plus, afin de réduire les risques de problèmes, un protocole de biosécurité a aussi été rédigé, et le personnel sera en mesure de le passer en revue avec chaque producteur.

ÉQUIPE D'EXTENSION DE LA TRAÇABILITÉ

L'équipe d'extension de la traçabilité (EET) de la Fédération canadienne du mouton (FCM) est composée de personnes qui apportent à ce projet pilote des connaissances variées et une expérience solide.

Sean McKenzie

Sean est le coordonnateur national pour le programme d'identification et de traçabilité des animaux pour la Fédération canadienne du mouton (FCM) et la Fédération canadienne nationale de la chèvre (FCNC). À titre de coordonnateur national, Sean représente les industries du mouton et de la chèvre dans les secteurs comme l'élaboration de programmes et les politiques. À l'heure actuelle, le projet national sur la faisabilité de la RFID pour les moutons, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national d'identifications pour les chèvres canadiennes constituent deux projets d'importance dont Sean s'occupe.

Sean possède de l'expérience en matière de traçabilité, ayant occupé le poste de spécialiste en salubrité des aliments de la Food Safety and Quality Branch du Ministry of Agriculture and Lands. En plus de son travail au sein du gouvernement, il possède plus de 20 ans d'expérience en production laitière et a récemment sa propre entreprise de production de moutons, à temps partiel, avec un petit troupeau de 70 brebis OLIBS, sur une terre de 99 acres à Orono, en Ontario.

Stefan Kaiser

Stefan est producteur de moutons et d'agneaux depuis 1999 et possède un petit troupeau de 150 brebis de pur sang et commerciales. Il participe toujours à un vaste éventail de types de production et de gestion agricoles, particulièrement le mouton, mais aussi l'élevage des ovins, des la volaille et la production laitière.

Stefan apporte à cette équipe de la FCM un bagage d'expérience, notamment comme contractuel à Ewe Can Genetics (ECG), exploitation familiale de moutons, depuis 1999. Il a entre autres agi à titre de coordonnateur sur le terrain pour l'Alberta Lamb Traceability Pilot en 2007-2008. De plus, Stefan a effectué des tests d'équipement pour l'Alberta Lamb Traceability Pilot.

Il a également collaboré avec des représentants du gouvernement et des membres de l'industrie du mouton, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le père de Stefan, Martin Kaiser, est aussi producteur de mouton et fournisseur de services agricoles, particulièrement d'équipement pour le bétail et d'agriculture sur mesure, par l'entremise d'Ewe Can Genetics et de Kaiser Ag Solutions.



Équipe d'extension de la traçabilité

Anita O'Brien

Anita possède plus de 20 ans d'expérience en expansion de l'agriculture dans l'industrie des petits ruminants en Ontario, à titre de spécialiste provinciale des chèvres et moutons du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Bien qu'elle soit absente du Ministère pour un an, Anita est toujours une fonctionnaire de l'Ontario.

De plus, Anita participe à la production commerciale d'agneaux depuis 29 ans et exploite une entreprise de production à temps partiel comptant 300 brebis au pâturage dans l'est de l'Ontario.

Fred Baker

Fred élève du bétail de pur-sang et commercial et des agneaux destinés à la commercialisation depuis 1982, et il continue d'offrir des béliers et des groupes de brebis de remplacement à la vente. Il a été un membre actif des organismes provinciaux et nationaux sur le mouton de 1985 à 2005. Pendant ce temps, il a agi à titre de président et vice-président de l'Ontario Sheep Marketing Agency (OSMA) et de la FCM. Fred a aussi travaillé comme classeur d'agneaux vivants dans les parcs à bestiaux en Ontario.

Parmi les tâches importantes accomplies par Fred au sein de la FCM, il y a eu l'organisation des consultations avec les producteurs de partout au pays pendant la mise en œuvre du Programme canadien d'identification des moutons (PCIM) et la participation au développement du programme existant. Pendant cette période, Fred a travaillé en étroite collaboration avec l'ACIA, afin de s'assurer que le PCIM était abordable, flexible et efficace pour les producteurs d'agneaux canadiens.

Comparaison des programmes sur la tremblante : États-Unis et Canada

Courtney Denard, coordonatrice nationale de la tremblante

Le Canada travaille à l'éradication de la tremblante depuis les années 1950. Parmi les programmes canadiens, on compte :

- Le Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante;
- Un programme d'éradication et de compensation pour les troupeaux contenant des animaux chez qui ont été décelés la présence de la tremblante;
- Un programme d'identification et de traçabilité pour les moutons;
- Un programme national de surveillance pour les moutons et les chèvres.

Le Canada a récemment mené à terme un projet national sur le génotype, d'une durée de trois ans, pour les moutons de pur sang.

Les États-Unis travaillent à l'éradication de la tremblante depuis 1952. Parmi les programmes américains actuels, on compte :

- Un programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante
- Un programme d'éradication et de compensation pour les troupeaux contenant des animaux chez qui ont été décelés la présence de la tremblante;
- Un programme d'identification pour les chèvres et les moutons réglementé par chaque état;
- Un programme national de surveillance pour les moutons et les chèvres.
-

Lorsqu'il est question de certification des troupeaux, le Canada et les États-Unis possèdent des programmes comparables. Les deux programmes exigent des producteurs qu'ils travaillent avec un vétérinaire accrédité pour effectuer l'inventaire annuel des moutons et chèvres sur la propriété. Les producteurs doivent aussi garder la trace des animaux entrants et sortants et effectuer un test de cerveau pour le dépistage de la tremblante.



Programmes sur la tremblante

Le programme canadien propose trois cheminements aux producteurs, comme le programme américain.

Le cheminement 1 du programme canadien se compare au cheminement « Export Monitored » du programme américain. Les deux sont conformes aux règlements de l'OIE et aux règlements relatifs au commerce international.

À l'heure actuelle, le Canada compte 60 producteurs dans le cheminement 1, et un producteur participant au cheminement 3.

Aux États-Unis, 48 producteurs sont inscrits au cheminement « Export Monitored », et 1686 au cheminement « Complete Monitored ». Les exigences de ce dernier cheminement sont moins strictes, ce qui fait en sorte qu'il ne respecte pas les lignes directrices de l'OIE. Voir les tableaux de comparaison pour en savoir davantage.

Le Canada et les États-Unis possèdent des programmes d'éradication de la tremblante et de compensation similaires. Le programme de nettoyage des troupeaux infectés de chaque pays est basé sur le risque et utilise la génétique (génotype). De plus, dans les deux cas, une compensation est offerte pour tous les animaux dont on a ordonné l'élimination. Le génotype ne constitue pas une option pour les chèvres, mais on compense la perte de toutes les chèvres, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Les deux principaux secteurs où le Canada et les États-Unis se distinguent sont l'identification et la surveillance. En 2000, les États-Unis ont élaboré et mis en œuvre un programme d'identification de tous les moutons et chèvres du pays, géré par chaque état. À ce jour, le programme national d'identification canadien a été mis en œuvre pour les moutons, mais pas pour les chèvres.

Le Canada n'est pas égal à son voisin du Sud lorsqu'il est question de surveillance non plus. Non seulement les États-Unis effectuent une surveillance de la tremblante depuis plus longtemps que nous, mais ils en font davantage : par conséquent, leurs chiffres sont beaucoup plus élevés que les nôtres. Dans le cadre de leur plan national sur l'éradication de la tremblante, les États-Unis comptent trois organes nationaux de surveillance, qui s'attardent aux fermes et aux abattoirs. La surveillance a aussi été classée au rang de priorité au terme de l'étude « Scrapie Ovine Slaughter Surveillance » de 2002, qui a permis d'établir la prévalence de la tremblante aux États-Unis.

Le Canada effectue une surveillance à l'échelle nationale mais, à ce jour, les chiffres ne se comparent pas à ceux des Américains. Au Canada, les moutons et les chèvres subissent un test de dépistage de la tremblante à la ferme par l'entremise du Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante, et à l'abattoir par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Cependant, en raison du petit nombre de producteurs et du manque de ressources, le Canada n'est tout simplement pas capable d'atteindre les mêmes chiffres que les États-Unis en matière de surveillance.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Congrès 2010 de l'American Sheep Industry

Dwane Morvik, président FCM

L'édition 2010 du congrès de l'American Sheep Industry a récemment eu lieu dans la ville de la musique, Nashville (Tennessee), du 20 au 23 janvier dernier.

L'ambiance a été généralement positive pendant le congrès, ce qui s'explique en partie par le fait que le prix des brebis de réforme atteint un sommet depuis plusieurs années, que le marché de la laine est plus actif et connaît une croissance, que le prix de la pelletterie est plus fort cet hiver que l'an dernier et que les chiffres sur l'exportation de la viande d'agneau des États-Unis sont passablement plus élevés.

Les personnes qui y participeront pour la première fois trouveront la quantité d'information qu'on y apprend un peu trop grande mais, comme j'y ai participé l'an dernier, je savais par où commencer la séance de deux jours. Le symposium de recherche sur le mouton constitue le premier arrêt. Cette présentation de quatre heures englobe les meilleurs documents toutes les recherches effectuées aux États-Unis dans les dernières années, soigneusement choisis et accumulés. Voici des exemples des sujets présentés : *Effects of Long-Term Targeted Grazing on Large-Scale Leafy Spurge Infestations* (Surber, Kott, Roeder et Moore, Montana State University); *Effect of Sex of Co-Twin and Breed on Ewe Flock Productivity* (Uthlaut, Alexander et Moss, University of Wyoming, Laramie); *Comparison Among Katahdin and Dorper Grades and Composite For Commercial Lamb Production in the Southeast* (Getz, Kouakou et Mobini, Georgia Small Ruminant Research and Extension Centre).

Après avoir pris connaissance des résultats des recherches, je me suis rendu dans la salle voisine pour participer à la réunion **du groupe de travail sur les chiens destinés de garde du bétail**.



Dwane Morvik - FCM (au centre), Randy Tunby et Leon Lammers (producteurs du Montana) au banquet de remise des prix de l'ASI à Nashville, au Tennessee. (Photo: Lisa Surber)

Cette réunion s'est avérée très intéressante pour tout producteur qui utilise des chiens de garde pour veiller sur leurs moutons. La majeure partie de la réunion a porté sur la création d'un programme de certification des chiens de protection du bétail, pour les producteurs qui utilisent des chiens de garde sur les parcours et ceux qui ont recours à des bergers qui s'expriment peu ou pas en anglais.

Kurt VerCauteren, Ph.D., y a également fait une présentation sur ses travaux de recherche sur la création de nouvelles méthodes de gestion des maladies et blessures des chevreuils et wapitis, afin de protéger l'agriculture aux États-Unis. Pour ce faire, les chiens de protection du bétail sont utilisés pour réduire les interactions entre les cervidés sauvages et le bétail.

On a aussi discuté de la question de la responsabilité dans une situation où un chien a mordu une personne qui a pénétré dans l'espace où sont gardés les moutons, sur un espace autorisé du service forestier.



Congrès 2010

En juillet 2008, le service forestier américain a autorisé et organisé une course de vélo sur un lot de pâturage des moutons au Colorado, et aux environs de celui-ci. Le service forestier n'avait pas averti l'herbager des moutons de la tenue de cette course. Après la course, un des participants est demeuré sur le parcours et a été mordu par un chien de protection du bétail. Le propriétaire des moutons est toujours pris dans une bataille juridique qui pourrait s'étirer encore pour un certain temps. L'American Sheep Industry (ASI) est à mettre la dernière main à un programme de certification pour mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion qui favoriseront le recours à ces chiens de garde. Le groupe de travail sur les chiens de protection du bétail (CPB) a aussi effectué une présentation sur des exemples de lignes directrices en matière de gestion, pour aider les producteurs à éviter les conflits découlant des chiens de protection. Ce programme porte sur les questions juridiques associées aux chiens de protection du bétail, la santé, l'entraînement et la gestion des chiens, la formation des bergers et les relations publiques. La liste complète des meilleures pratiques de gestion doit être mise sur le site de l'ASI sous peu, au www.sheepusa.org.

Approbation des médicaments

Dr. Meg Oeller, médecin vétérinaire au sein du programme Utilisations mineures et espèces mineures (UMEM), a parlé du processus d'approbation des médicaments utilisés chez les moutons. Il faut tenir compte de nombreuses questions importantes dans ce processus, notamment l'efficacité, la sécurité des animaux, la salubrité des aliments pour les humains, la sécurité environnementale et la sécurité du processus de fabrication.

Aux États-Unis, lorsqu'il est question de réglementation sur les médicaments, les moutons font officiellement partie des espèces mineures et, à ce titre, sont régis par le Minor Use Animal Drug Program, NRSP-7. Le département américain de l'agriculture (USDA) n'effectue pas de tests des médicaments, contrairement à ce que de nombreuses personnes croient.

Les sociétés pharmaceutiques effectuent les tests et en assument les coûts, tandis que le rôle de l'USDA consiste surtout à faire les vérifications et octroyer les permis. L'inscription d'un médicament au programme UMEM entraîne certains avantages comme l'annulation des frais d'utilisation, une certaine désignation, un contrat de marketing exclusif de sept ans, une approbation conditionnelle pour commercialiser le médicament rapidement et une période de cinq ans pour prouver les affirmations de l'étiquette.

Le CIDR, qui a récemment été approuvé en 2009 par la FDA, a commencé le processus d'approbation en 1996. Grâce aux efforts d'une équipe de demandeurs, le travail nécessaire a été effectué au nom de la société pharmaceutique titulaire des droits associés aux CIDR.

L'absence actuelle du Levamisole a été expliquée par le Dr. Oeller. En effet, un vaste éventail de médicaments en vrac sont produits à l'étranger, par des entreprises chinoises, puis un problème de fabrication est survenu en Chine, ce qui a entraîné une pénurie mondiale.

Éradication de la tremblante : mise à jour

Dr. Diane Sutton, de l'USDA/APHIS, a présenté un rapport sur les efforts continus de l'USDA visant à éradiquer la tremblante, état par état, pour les états qui sont en bonne voie d'atteindre cet objectif. Elle a aussi déclaré que les cas atypiques de Norg8 seront retirés de la liste des cas de tremblante dans l'avenir et n'auront plus besoin d'être éliminés. Les exigences en matière d'identification des chèvres pour les programmes sur la tremblante seront les mêmes que pour le mouton, afin d'atteindre les objectifs liés à la surveillance. Pendant la période de questions, j'ai demandé si l'USDA comptait suivre la proposition de l'OIE consistant à changer le code des conditions qui excluent les mâles provenant d'un troupeau surveillé relativement aux exportations vers le Canada. Le Dr. Sutton a répondu que l'USDA travaille de concert avec le Canada (ACIA) à ce sujet.



Congrès 2010

Il faudra garder ce dossier à l'œil, car il a une influence directe sur les producteurs qui importent des brebis de reproduction des États-Unis.

L'USDA a investi plus de 15 M\$ en recherche sur le mouton, particulièrement dans le domaine de la santé. En effet, 29 chercheurs scientifiques s'y consacrent. En 2010, le budget s'élève à 16,4 M\$, et la majorité ira au contrôle et à l'éradication de la tremblante, ainsi qu'à la transmission de la tremblante atypique. L'unité de recherche sur les maladies animales de l'USDA effectue aussi des travaux sur l'OPP, la fièvre catarrhale maligne des bovins (diminution des risques de transmission), la *Brucella ovis* (amélioration du diagnostic) et la génétique globale des troupeaux.

Activisme pour les droits des animaux et position de l'élevage des animaux

Kay Johnson-Smith n'avait pas participé au congrès de l'ASI depuis un certain temps, mais son message a fait réagir les participants présents dans la salle de réunion et a confirmé les peurs éprouvées par de nombreux producteurs. L'élevage des animaux tel que nous le connaissons subit des pressions de la part de nombreux organismes dont le but ultime consiste à éliminer tous les animaux utilisés pour la production d'aliments. Bon nombre de personnes voyaient la PETA comme le leader logique de cette cause, jusqu'à ce que Kay présente des faits peu connus relativement à la Humane Society of the United States (HSUS). Forte de son budget de 300 M\$, la HSUS constitue un joueur très puissant aux États-Unis, même sur la scène politique. Sur son site web, la HSUS a perfectionné l'art des lettres déjà rédigées à un point tel qu'il suffit du nom du sympathisant à la cause pour que l'organisme s'occupe de faire suivre la lettre à la maison blanche. Cet organisme a été en mesure d'inciter l'administration Obama à former l'Animal Protection Caucus, pour les aider à transmettre leur message rapidement en utilisant les voies politiques légitimes.

D'autres faits peu connus ont été présentés, notamment la somme de 30 M\$ que la HSUS verse en salaire à son personnel et le montant de 24 M\$ qu'elle a récemment dépensé durant leur dernière campagne de financement qui a permis d'accumuler 85 M\$. On estime que la population de chats et de chiens aux États-Unis représente un marché de 43 milliards de dollars, et que ce marché est en croissance. Pourtant, du budget de 300 M\$ dont dispose la HSUS, seulement 450 000 \$ ont été remis aux abris pour les chiens et les chats l'an dernier. Qu'en est-il du reste du budget? Une grande partie est consacrée à la publicité pour cueillir des fonds visant à poursuivre leur campagne pour éliminer l'élevage des animaux. FOX News reçoit aussi une somme importante pour la publicité, ce qui a été expliqué par le fait que l'auditoire de FOX est de nature conservatrice et davantage croyant. En termes clairs, cela signifie que ces spectateurs sont plus enclins à donner de l'argent à la HSUS, ce qui permet à cet organisme de continuer à faire ce qu'il fait de mieux.

Il faudra peut-être des semaines pour que les producteurs prennent connaissance de toute l'information présentée au congrès de l'ASI. Bien que certains renseignements ne soient pas pertinents pour l'ensemble de la production canadienne, la participation à ce congrès est très enrichissante et vaut le temps qu'on y consacre. Le congrès de l'an prochain se tiendra à Reno, au Nevada, du 19 au 22 janvier, et je vous jure que cet événement vaut le déplacement.